

MÉDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT (CAPACITÉ)

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Certificat capacité

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Stéphane Hatem
- Dr Frédéric Khiami

Thématique : Médecine du sport

Public et prérequis

Médecins (diplôme d'exercice pour les médecins étrangers).

A titre dérogatoire les étudiants inscrits en 4ème semestre de 3ème cycle de médecine. Ils devront avoir soutenu leur thèse avant le 31 décembre de l'année civile.

Objectifs

Former les médecins à la pratique médicale sportive, conformément à l'arrêté et aux règlements régissant cette Capacité qui donne accès à la compétence de médecine du sport.

Permettre au médecin du sport de faire face à tous les problèmes de santé des sportifs dans le cadre de leur pratique et à leurs besoins d'évaluation en vue de participer aux orientations de l'entraînement. Il comprend aussi la formation à la prescription d'activités physiques à titre préventif ou thérapeutique pour les personnes sédentaires.

Contenu

L'enseignement magistral est composé de 6 modules.

- M1 Physiologie et biologie du sport
- M2 Santé et aspect médicaux de la pratique des sports
- M3 Sports et états pathologiques
- M4 Traumatologie du sport
- M5 Médecine d'urgence et sport
- M6 Examen médical du sport

Stages pratiques obligatoires comprenant 40 demi-journées à réaliser avant le 30 septembre de l'année en cours.

Tarifs

Droits universitaires : **517.10 €**

Probatoire : **261.10 €**

Si réussite probatoire versement complémentaire : **256 €**

Droits d'enseignement F.C Employeur (ou demandeur d'emploi): **1.000 €**

Organisation/Calendrier

Organisation

Validation des acquis : les étudiants qui ont acquis des compétences particulières peuvent être dispensés de la passation du probatoire, de tout ou partie (écrit ou oral) d'un ou plusieurs modules ou du stage pratique. Ils devront déposer auprès de l'administration avant le 30 octobre un dossier avec les pièces justificatives. Au vu du dossier, le Directeur de la Capacité émettra un avis et le transmettra à l'Administration.

Calendrier

L'enseignement : début novembre à Juin

120 heures de cours, des enseignements dirigés, des travaux pratiques et un stage pratique de 40 demi-journées sur une année

5 sessions de 5 à 6 jours (Lundi au vendredi ou samedi selon les sessions) réparties dans l'année (en principe novembre, janvier, février, mars).

Examen probatoire à l'issue de la 1^{ère} session de cours.

Les examens ont lieu en juin et septembre, avec deux sessions organisées.

Durée : 1 année

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Département de Pédagogie - Secrétaire : Fabienne JUDITH

Tél : 01 40 77 95 81

Email :  fabienne.judith@upmc.fr

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie

Département de Pédagogie (bureau 210 bis)

91, bd de l'Hôpital - 75634 Paris Cedex 13

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 0208)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris

Tél. : 01 44.27.45.56


Email : scolmed3@upmc.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

www.fmpmc.upmc.fr (Formations, inscriptions)

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)

UPMC – Formation Continue www.fc.upmc.fr (Code D289)

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95  fcmecine@upmc.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

- Une épreuve écrite comportant 1 sujet par module.
- Une épreuve orale comportant 1 sujet par module admissible à l'écrit.
- Stage pratique.

Validation : Diplôme d'état